



Eclairage Public Responsable

**UN ÉCLAIRAGE PERFORMANT
POUR VOTRE TERRITOIRE :**
Relevez le défi avec le SYANE



SYNDICAT DES ÉNERGIES ET DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE

4 défis à relever pour mieux éclairer !

Faciliter et sécuriser les déplacements, mettre en valeur le patrimoine, encourager l'attractivité et construire l'identité nocturne du territoire : l'éclairage public et urbain, pilier de l'aménagement nocturne, permet de prolonger l'activité de l'homme au-delà de la tombée de la nuit.

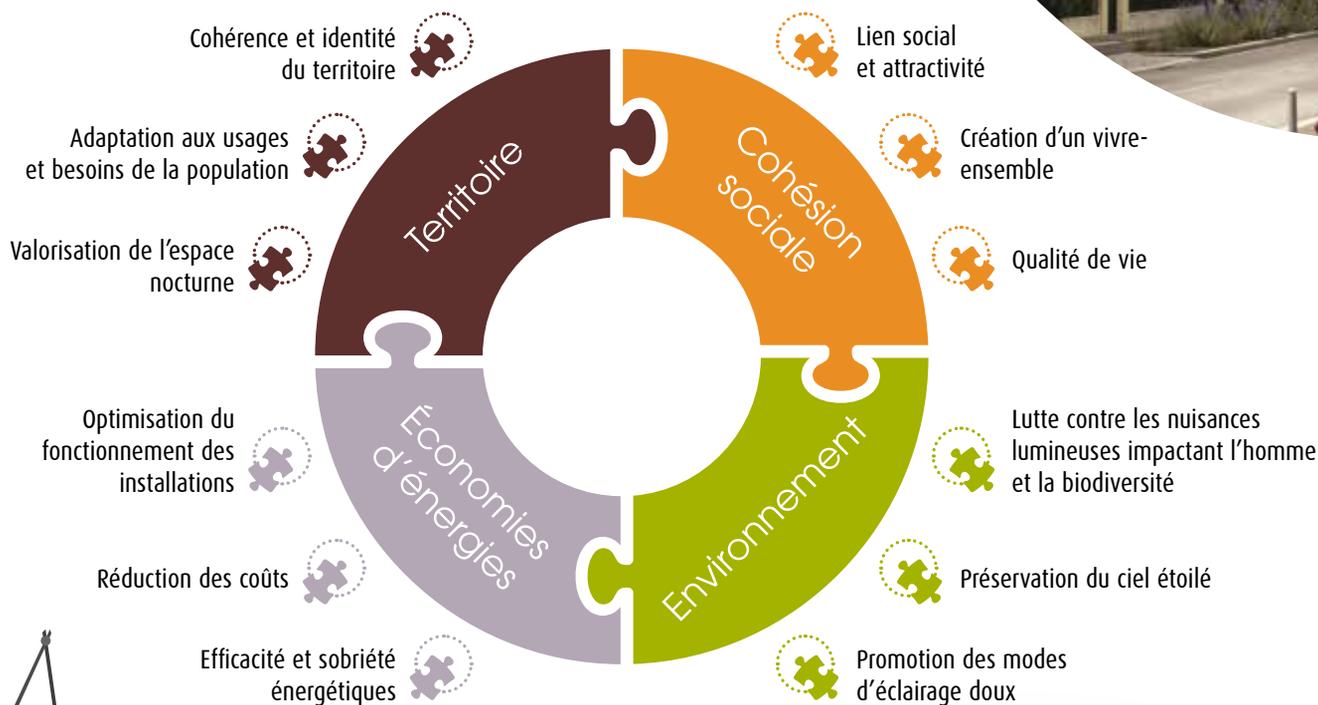
Afin d'assurer chaque fonctionnalité et de mieux éclairer, les collectivités doivent désormais prendre en compte des enjeux énergétiques, territoriaux, fonctionnels et environnementaux.

Avec son plan d'actions EPure, le SYANE accompagne les collectivités pour relever ces 4 défis.

Éclairage public :

41 %

de la consommation d'électricité d'une commune



Lumière sur...

Les objectifs de la loi de transition énergétique pour la croissance verte

Objectif 2020 : Réduire de 40 à 60 % les consommations d'électricité par rapport à 2012.



Lumière sur... L'éclairage public et urbain



Bâtiments publics,
places, espaces verts, monuments,
voies de déplacement, stades...



Enseignes, vitrines, parkings,
immeubles d'entreprises...



Habitations et jardins privés,
parkings et impasses de lotissements...

**L'ÉCLAIRAGE
PUBLIC**

CHEZ LES PROFESSIONNELS

CHEZ LES PARTICULIERS

L'ÉCLAIRAGE PRIVÉ

= éclairage urbain



Lumière sur... La pollution lumineuse

On parle de pollution lumineuse quand
la lumière artificielle due aux éclairages urbains
est si importante qu'elle nuit à l'obscurité
normalement attendue durant le temps
nocturne.



Bâtir une politique d'éclairage responsable avec le SYANE

À travers un plan d'actions aux objectifs ambitieux, le SYANE propose aux communes lui ayant transféré la compétence « éclairage public » un accompagnement global vers un éclairage plus responsable, plus juste et plus performant.



CONNAÎTRE son patrimoine éclairage public

- Établir un diagnostic technique et énergétique pour définir une politique d'optimisation des installations d'éclairage public.
- État des lieux, cartographie des installations, collecte des données du patrimoine et analyse technique, financière et énergétique.

L'élaboration d'un programme pluriannuel d'investissements et l'identification d'actions prioritaires (schéma de rénovation chiffré).

DÉFINIR une stratégie lumière

- Construire une identité nocturne adaptée aux usages et correspondant aux priorités exprimées par la commune. Garantir un éclairage cohérent et esthétique sur le territoire.
- Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL): par la définition de prescriptions techniques, matérielles et photométriques adaptées en fonction des zones et des usages, il fixe les grandes orientations de l'éclairage public et urbain.

Un document de référence pour les aménagements futurs (PLUi + PLU), les travaux neufs ou de rénovation et la gestion de l'éclairage.

CONCEVOIR ET RÉALISER des projets performants

- Construire et rénover les installations d'éclairage public performantes et sécurisées, aux consommations d'énergies maîtrisées, à l'efficacité lumineuse optimisée, à l'impact environnemental limité et aux installations sécurisées.
- Étude photométrique et étude d'éclairage: elles permettent d'identifier précisément les besoins d'éclairage et de dimensionner les projets.

L'expertise du SYANE et l'attention portée au respect des exigences techniques et photométriques.

Des aides financières du SYANE de **30 à 60 %**



ASSURER la maintenance et le bon fonctionnement des installations

- Garantir la performance, la fiabilité et la continuité des installations dans le temps. Maîtriser les coûts de fonctionnement.
- La gestion du patrimoine et un service de maintenance favorisant l'entretien préventif de tous les points lumineux.

Une plateforme Web pour gérer la maintenance en direct et en temps réel, et assurer la mise à jour du patrimoine (outil SIG)
Une gestion administrative du parc avec notamment l'accompagnement pour les réponses aux DT/DICT



Les technologies au service d'un éclairage raisonné

Pour construire un éclairage raisonné, les collectivités peuvent s'appuyer sur des technologies en constante évolution. À travers différents choix de procédés, elles adaptent l'éclairage public aux besoins et usages de leur territoire.

- Des procédés **TECHNIQUES**
 - Bon dimensionnement, nombre, hauteur et espacement des mâts
- Des procédés **PHOTOMÉTRIQUES**
 - Intensité lumineuse, température de couleur de la lumière, taux d'éblouissement
- Des procédés **FONCTIONNELS**
 - Orientation, abaissement ou extinction temporaire (par détection de présence ou par pilotage à distance en temps réel), éclairage intelligent « smart lighting »
- Des procédés **ÉNERGÉTIQUES**
 - Lampes plus performantes, réduction des puissances, utilisation des nouvelles technologies



Lumière sur... L'éclairage au cœur des territoires à énergie positive

Le SYANE accompagne les collectivités dans la mise en œuvre du volet « éclairage » des projets de territoire*:

- Diagnostic et inventaire
- Photographie aérienne de repérage des nuisances et opportunités lumineuses
- Planification et stratégie avec l'élaboration, à l'échelle d'un territoire, d'un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL), qui peut être décliné à la maille communale
- Plan d'actions
- Sensibilisation et travail collaboratif
- Labellisation

*Plan Climat Air Energie Territorial et Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte.





Service public des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie, le SYANE agit aujourd'hui pour la qualité des réseaux d'énergie (électricité, gaz, éclairage public, réseau de chaleur, mobilité électrique), l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables et l'aménagement numérique.

Le SYANE exerce la compétence Éclairage Public pour les communes de la Haute-Savoie lui ayant transféré cette compétence. À travers le plan d'actions EPure, il les accompagne vers un éclairage responsable, plus juste et performant.

Le SYANE accompagne également les intercommunalités dans le volet « éclairage » de leurs projets de territoire.



Syndicat des énergies et
de l'aménagement numérique
de la Haute-Savoie

En savoir + :

Anne GIZARD

Tél. : 04 50 33 50 60 (standard)

E-mail : epure@syane.fr

27 rue de la Paix | BP 40 045

74 002 ANNECY Cedex | France

www.syane.fr